

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Proximité – Médiathèque
JCG/CL
N° 2019-D-458

MEDIATHEQUE L'ALPHA - FESTIVAL "TRAITS D'HUMOUR" : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION "SOYAUX FOU D'HUMOUR"

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au Président modifiée,
- VU, l'arrêté n°82 du 11 juillet 2017 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Jacky BOUCHAUD en sa qualité de conseiller délégué membre du bureau, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Dans le cadre du cycle "Traits d'humour", est approuvée la convention de partenariat passée entre GrandAngoulême pour la médiathèque l'Alpha et l'association du festival de l'humour « Soyaux fou d'humour ».

Article 2 – La convention précise les conditions du partenariat pendant la durée du festival « Soyaux fou d'humour » du 8 au 23 novembre 2019 et le cycle « Traits d'humour » organisé par l'Alpha du 24 septembre 2019 au 4 janvier 2020.

Article 3 – L'association du festival de l'humour s'engage notamment à appliquer un tarif préférentiel à 50 usagers du réseau des médiathèques de GrandAngoulême et aux élèves de la classe autorisée à suivre le filage de la représentation du spectacle programmé le 22 novembre 2019. L'Alpha informera ses usagers du tarif préférentiel appliqué et communiquera sur la programmation du festival « Soyaux fou d'humour ».

Article 4 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 29 octobre 2019